



Recourt pour modification d'un etat des lieux après signature

Par **vilfayeau**, le **14/12/2010** à **19:28**

Bonjour,rn rn je voudrez avoir un recourt pour pour ma saisine auprès du tribunal pour m'aider juridiquement pour un etat des lieux conforme signé rnrn mais la société a refais un autre etat des lieux 8 jrs apres (2004) j'ai reçu la convocation trop tard pour le tribunal de saint germain en laye rnrn donc j'ai pas put me defendre pourtant mon etat des lieux et conforme signé + un avoir de 160euros qui me revient et la il me reclame 4300euros pour degradation ou 165 euros sur ma pension a partir de janvier 2011 depuis cette affaire je suis malade puisje encore faire un courrier au tribunal de saint germain en laye si vous pouvez me faire parvenir un model de lettre mon etat des lieux a eu lieu le 12 mai 2004 est celui de la société le 2 juin 2004 no client 20696 oui j'ai reçu une lettre de la société en me disant que je n'avez pas été corecte envers l'inspecteur c'est faux de toute façon l'appart-été prope et non dégradé qui fut signalé sur leur eta des lieux d'ailleur j'ai un temoin qui est venu m'aider pour rendre l'appart- propern merci de me repondre

Par **mimi493**, le **14/12/2010** à **20:18**

Ce n'est pas très compréhensible cette histoire.rnrn"la société" ????rnla convocation de quoi ? par qui ?